81e ANNEE. — N° 128. MARDI 4 NOVEMBRE

ABONNEMENTS
LOT et Départ. limitr.
3 mois 6 mois 1 an
25 fr. 40 fr. 70 fr.
Autres départements
3 mois 6 mois 1 an
26 fr.50 42 fr. 73 fr.

Journal du Lot

ORGANE DÉPARTEMENTAL - Paraissant les Mardi, Jeudi & Samedi

TÉLÉPHONE 31
Compte postal : 5399 TOULOUSE
Les abonnements se paient d'avance
Changement d'adresse : 1 franc

50c.

Administration
CAHORS - 1, Rue des Capucins, 1 - CAHORS
Les annonces sont reçues au bureau du Journal

Direction & Rédaction
Directeur : A. COUESLANT
Rédacteurs : Emile LAPORTE, Louis BONNET
Paul GARNAL

Publicité
ANNONCES JUDICIAIRES..... 1 fr. 90
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace).... 3 fr. »
RECLAMES 3e page (— do —).... 4 fr. »
2e page (— do —).... 6 fr. »

50c.

La CHARTE du TRAVAIL

On pourrait écrire des volumes sur la nouvelle organisation qui vient de prendre forme avec la « Charte du travail ». L'œuvre entreprise est d'une telle ampleur et d'une si grande hardiesse qu'il faudra sans aucun doute y revenir souvent pour l'amender ou la compléter au fur et à mesure que l'expérience en révélera les insuffisances ou les imperfections.

Ses auteurs mieux que personne ont mesuré l'immensité de la tâche et ne pouvaient avoir la prétention de la réaliser d'un seul coup dans sa perfection immuable et définitive. Il s'agit là d'une de ces grandes réformes comme la démocratie parlementaire en mettait beaucoup dans ses programmes sans les mettre jamais dans les faits. Elle touche à l'ossature même, à la charpente sur quoi repose l'organisme social. Telle qu'elle est, il faut la considérer comme les grandes lignes du cadre où la vie professionnelle devra s'intégrer et s'aménager.

Désordre, injustice et violence, tel était le régime qui réglait — si l'on peut dire, — les rapports entre les divers éléments de la production. Patrons et ouvriers face à face comme en deux camps ennemis et n'ayant de relations que pour se combattre, ainsi vivait le monde du travail dans un état admirablement fait pour susciter les discordes, pour entretenir les méfiances et maintenir une atmosphère permanente de haine civile. La guerre sociale était installée à demeure dans notre pays et elle éclatait tantôt sur un point du territoire et tantôt sur un autre. L'antagonisme ne cessait pas et si la batabille ouverte s'arrêtait parfois ce n'était que pour laisser prendre du repos aux combattants. Il n'y avait pas de paix, il n'y avait que des intervalles entre les grèves.

Dès qu'on se rappelle ces temps, on a l'idée de l'effort à faire pour substituer à cela une organisation bien réglée, conforme à la justice, aux droits de chacun et à l'intérêt de tous. C'est de cet esprit que s'inspire la « Charte du travail ». Car s'il est vrai que les ouvriers et les patrons aient des intérêts distincts et séparés à l'intérieur de la profession, il est non moins vrai qu'ils ont d'abord les uns et les autres le même intérêt supérieur qui est que la profession soit prospère. Il faut produire des richesses avant de se les partager équitablement et c'était la plus grande imposture de la démagogie que de promettre l'abondance dans la paresse.

Par là, les divers éléments de la production sont inséparablement unis. C'est pourquoi la « Charte du travail » les a associés dans une collaboration permanente qui laisse à chacun d'eux la liberté nécessaire à la direction de son activité particulière. C'est pourquoi cette association fonctionnera sous la tutelle de l'Etat assurée par la présence d'un commissaire du gouvernement chargé d'arbitrer les différends. C'est pourquoi, dans cette formation professionnelle, le Comité mixte, le « Comité social » est la pièce maîtresse de la construction.

La nouvelle organisation doit se substituer au désordre ancien comme une création qui fait sortir l'ordre du chaos ! Cela ne s'obtient pas en un jour. Il y faudra du temps et une éducation transformée. La « Charte du travail » doit remplacer dans une forme réglée ce que Jules Guesde — qui était, lui, un socialiste sincère — appelait très justement « l'anarchie capitaliste ».

Elle va heurter des habitudes et susciter des résistances, car rien n'est plus tenace que l'habitude du désordre et de l'indiscipline. L'apprentissage ne pourra se faire que par la pratique et il faudra d'abord s'y adapter car, pour amender le nouvel organisme il est nécessaire de le voir fonctionner.

Sur les détails on pourra juger et discuter. Quant aux principes fondamentaux ils devront rester parce qu'ils sont de ceux dont l'expérience a montré la nécessité.

Emile LAPORTE.

Echos

D'une Toussaint à l'autre.

Ce n'est tout de même pas dans la même atmosphère morale que nous avons célébré la Toussaint de cette année et celle de l'année dernière. Il y avait eu d'une année à l'autre, non pas certes une transformation dans la position de notre pays, mais une amélioration qui faisait moins pesante la tristesse de ce jour.

L'année dernière, en montant vers le Monument aux Morts, le public cadurcien — comme partout en France — sentait profondément l'angoisse de la défaite encore toute proche et c'était un peu comme une cérémonie expiatoire qu'il allait célébrer devant la pierre de ceux dont tant de fautes avaient gâché la Victoire ! Et puis le terrible exode venait à peine de prendre fin ! Tant et tant de malheureux réfugiés, chassés de chez eux, résidaient encore dans notre ville... A ces affreux souvenirs encore cuisants s'ajoutait l'angoisse du lendemain. Quel sort serait fait à notre pays ?...

Aujourd'hui l'inquiétude est loin d'être dissipée. Mais, après 18 mois d'un régime réparateur, un peu de confiance est revenue et l'on se reprend à l'espoir.

C'est pourquoi on est allé d'un cœur moins douloureux vers la place Thiers rendre aux Morts l'hommage qui leur sera toujours dû. C'est pourquoi soit à la Cathédrale, soit au temple protestant, le culte du Souvenir a été célébré avec moins de tristesse et plutôt que des remords, ce sont des espérances qui se sont exprimées.

On a pris conscience que la France a commencé son œuvre de redressement, qu'elle a fait les premiers pas sur la pente du chemin qui remonte. Nous savons tous à qui, d'abord, nous devons cet espoir de salut et qu'il n'a été possible que par l'union des Français autour du Maréchal. Aussi dans l'hommage que les vivants ont apporté aux morts, il n'y avait pas seulement un souvenir de reconnaissance, mais encore une promesse de continuer cet effort pour leur apporter à la Toussaint prochaine l'assurance de progrès nouveaux.

Ou « Radio-Bobard a dit vrai ».

Pendant la guerre, la presse et la radio anglaises couvraient d'éloges l'amiral Darlan, grand chef de « la vaillante flotte alliée ». Leur ton a changé depuis, et surtout du jour où le Maréchal l'eut choisi pour le seconder dans sa tâche de rénovation de la France.

Les Français indignes, qui se sont eux-mêmes retranchés de la communauté française et qui, chaque jour, déversent leur bile judéo-maçonnique par le canal de la radio de Londres, ont même, alors, attaqué l'Amiral de la manière la plus vile, la plus mensongère et la plus sournoise.

Pour une fois cependant, ils n'ont pas menti quand ils ont dit de lui qu'il était un homme de mer qui avait passé à terre plusieurs années de sa carrière. Mais ce que ces messieurs de Londres oublièrent de signaler, c'est qu'il les avait passées dans des endroits où l'on ne risquait pas de les rencontrer, car il y avait trop de dangers à y courir.

Dès la déclaration de guerre, en août 1914, le lieutenant de vaisseau Darlan demande, en effet, à partir pour le front. L'inaction dans un port, fût-ce à bord du plus beau cuirassé du monde, ne peut convenir à son tempérament. Il se battra merveilleusement, en héros.

Commandant d'une batterie de canonniers marins, il est, en 1914, sur les hauts de Meuse, en 1915 en Haute-Alsace, en 1916 à Salonique, puis à Verdun — où les exploits de ses marins ne le cèdent en rien à ceux des immortels « poilus ». Il continue à se battre dans les secteurs les plus exposés : en 1917 en Champagne et en Belgique, en 1918 à Noyon et de nouveau à Verdun.

Verdun !... François Darlan a vu là-bas, dans l'infernal creuset où elle fondait pour renaître plus ardente et plus indomptable, la légendaire armée de Pétain. Il a vu, à son rang, Pétain lui-même, Pétain entré vivant dans la gloire. Et c'est la fervente admiration que le lieutenant de vaisseau d'alors vouait au sauveur de Verdun et de la France, que l'actuel vice-président du Conseil a reportée intacte, brûlant d'une flamme plus pure encore, sur la personne vénérée du chef de l'Etat français.

Oui, c'est bien vrai que l'amiral Darlan a passé à terre quelques belles années de sa carrière. De magnifiques citations l'attestent, que la radio de Londres — « Radio-Bobard » — s'est bien gardée et, gageons-le, se gardera bien de publier.

INFORMATIONS

RÉPONSE du gouvernement allemand au président Roosevelt

Le gouvernement du Reich publie le communiqué officiel suivant :

Dans le discours qu'il a prononcé le 28 octobre le président des Etats-Unis d'Amérique a affirmé ce qui suit :

a) « Le gouvernement des Etats-Unis est en possession d'une carte géographique dressée en Allemagne par le gouvernement du Reich.

« Des quatorze Etats qui se trouvent dans cette partie de l'Amérique, le Führer veut faire cinq Etats vassaux et placer tout le continent sud-américain sous son hégémonie.

b) « Le gouvernement américain est en possession d'un second document selon lequel l'Allemagne, lorsqu'elle aura gagné la guerre veut supprimer toutes les religions existant dans le monde. Les religions catholique, protestante, mahométane, hindoue, bouddhique et juive doivent être supprimées de la même façon.

A ces allégations, le gouvernement du Reich répond qu'affirmer que l'Allemagne veut conquérir l'Amérique du Sud et qu'elle vise à supprimer les religions et les Eglises existantes dans le monde en les remplaçant par une Eglise nationale-socialiste est un tel nonsens et une telle absurdité qu'il est superflu que le gouvernement du Reich revienne sur ces allégations.

En outre, dans son discours du 28 octobre, le président des Etats-Unis d'Amérique a déclaré qu'un destroyer américain avait été attaqué le 4 septembre par des forces navales allemandes, et un autre le 17 octobre.

⁂

Le Gouvernement du Reich répond

« 1° La description donnée par le président Roosevelt dans son discours selon laquelle des contre-torpilleurs américains auraient été attaqués par des sous-marins allemands et prétendant qu'ainsi l'Allemagne a attaqué l'Amérique, ne correspond pas à la réalité et est controuvée par les déclarations officielles des autorités navales américaines.

« 2° Au contraire, les deux contre-torpilleurs américains ont attaqué des sous-marins allemands, et ainsi l'Amérique a attaqué l'Allemagne, ce qui a été confirmé par les autorités navales américaines. »

Les sources en Russie sont inutilisables

En Russie, affirme-t-on à Berlin, on ne peut utiliser l'eau ni pour boire ni pour le lavage. L'expérience a montré qu'il y avait danger à le faire, en raison des mesures de vengeance prises par les Russes.

Le haut commandement de l'armée allemande a interdit aux soldats de boire autre chose que thé ou bière en provenance directe du Reich.

Prisonniers libérés

Une communication officielle annonce que vient d'être tenue la promesse faite après les attentats de Nantes et de Bordeaux par le général von Stuelpnagel, chef de l'administration militaire en France, de libérer les prisonniers proches parents des personnes susceptibles de donner aux polices allemande ou française des renseignements pouvant aider à l'arrestation des assassins.

Deux prisonniers qui se trouvaient dans ce cas ont été renvoyés dans leurs foyers moins de 48 heures après que les déclarations faites par les membres de leur famille eurent été enregistrées.

Attaques anglaises en France

Dans la nuit de vendredi à samedi, l'aviation anglaise a attaqué les ports de Lorient et de St-Nazaire. Vendredi soir les appareils du service côtier ont atteint 11 navires. Samedi matin, un pétrolier a été atteint à la Pallice par une torpille.

Des attaques à basse altitude ont eu lieu contre des gares, des trains, des usines, deux navires garde-côtes et des batteries côtières dans le Nord de la France.

Le procès de Riom

M. Joseph Barthélémy, Garde des Sceaux, a informé le Conseil des ministres de l'important arrêt de la Cour de Riom, fixant notamment au 15 janvier l'ouverture du procès des responsables de la guerre.

L'issue de la guerre en Russie (?)

Selon des observateurs étrangers arrivés en avion de Koubychev, capitale provisoire soviétique, les Soviets éprouveraient un besoin énorme en avions. L'issue de la guerre sera vraisemblablement déterminée par le résultat des opérations qui se dérouleront dans la première quinzaine de novembre.

EN PEU DE MOTS...

— On annonce la mort, à l'âge de 70 ans, de M. Edouard Alphandéry, qui contribua à diffuser en France les méthodes modernes d'élevage des abeilles.

— Le gouvernement espagnol ayant décidé d'appliquer la peine de mort aux affameurs et aux trafiquants du marché noir, il y a eu, vendredi, surabondance de victuailles sur tous les marchés d'Espagne.

— Le nommé Maurice Deforet, 52 ans, sous-chef de bureau à la gare de Dijon-ville, a été condamné à 13 mois de prison par le tribunal correctionnel de Dijon pour vols de colis destinés aux prisonniers.

Tous au secours de notre agriculture et de notre industrie en péril !

On sait que le gouvernement a décidé de prolonger jusqu'au 18 novembre la campagne de récupération des métaux non-ferreux, qui devait prendre fin le 18 octobre.

Cette décision souligne, s'il en était besoin encore, l'importance capitale, l'importance *vitale* pour notre pays de cette récupération.

On a dit très justement, pendant la Grande Guerre, « que chaque goutte de pétrole équivalait à une goutte de sang ». On peut dire aujourd'hui, avec non moins de raison, que « chaque gramme de cuivre, de plomb, d'étain, de nickel est une goutte de sang de l'économie française », suivant l'heureuse expression de M. Lehideux, secrétaire d'Etat à la production industrielle.

L'économie française, c'est-à-dire, aussi bien l'agriculture que l'industrie, qui, d'ailleurs, sont solidaires l'une de l'autre. Les métaux non-ferreux sont, en effet, indispensables, absolument indispensables à l'une comme à l'autre, et leur récupération est pour elles question de vie ou de mort.

Or, qu'on le sache bien, ces métaux, aujourd'hui, nous font très gravement défaut.

Pourquoi ? Parce que les stocks que nous avions constitués — avec trop de parcimonie, et c'est une faute de plus à la charge de nos anciens gouvernants qui n'avaient rien su prévoir — ont été à peu près épuisés pour satisfaire — et au strict minimum — aux besoins de la campagne 1941-1942.

Pourquoi encore ? Parce que nul ne l'ignore, nous ne tirons de notre sol, sinon en quantités infimes, aucun de ces métaux.

Pourquoi enfin ? Parce que le blocus anglais nous interdit rigoureusement toute l'importation de ces métaux.

Force nous est donc bien de recourir aux stocks « invisibles » que nous détenons encore.

Ces stocks « invisibles », ce sont ces mille objets — il ne s'agit, bien entendu, que de ceux qui sont usés ou démodés — dans la fabrication desquels entre du cuivre, ou du plomb, ou de l'étain, ou du nickel, depuis les douilles de cartouches jusqu'aux débris de fils électriques, depuis le vieux plat d'étain jusqu'aux vieilles montures de lunettes en maillechort.

Il n'est pas de Français qui n'en possède. Il n'est pas de Français qui ne doive s'en défaire, qui n'accepte de bon cœur de s'en défaire (contre bonnes espèces sonnantes, d'ailleurs), sachant combien précieuse sera sa contribution à l'effort de générosité que le gouvernement demande au pays pour son propre salut.

CHRONIQUE DU LOT

A BAS les TRUSTS

Pourquoi la France entière se dresse-t-elle aujourd'hui contre ce monstre économique et financier aux tentacules multiples et à la tête insaisissable qu'est le Trust.

La Légion répond à cette question.

Le Trust monstruosité économique

L'Entente industrielle aboutit aux Trusts parce qu'elle ne trouve pas seulement son origine dans un besoin de protection contre une concurrence anarchique.

L'appât du gain, surtout, a poussé les producteurs à réunir leurs intérêts communs. Après avoir, en effet, ruiné les isolés et supprimé toute concurrence, ils pouvaient établir un monopole permettant d'imposer des prix largement supérieurs à ceux qui peuvent résulter d'un jeu normal de la loi de l'offre et de la demande.

Le Trust monstruosité financière

Dans le domaine financier, les conséquences du développement des Trusts se trouvent entachées de la même immoralité. Parallèlement à ce développement naquit un besoin croissant d'argent ; d'où création des Sociétés anonymes irresponsables sous prétexte de permettre au petit épargnant l'accession aux affaires.

Les dirigeants des Trusts spéculaient, toutes cartes en mains, sur les actions des différentes affaires contrôlées par eux.

L'Administrateur, par le simple contrôle des capitaux investis (dont ils ne possédaient pas forcément une part importante) se livrait à des tractations d'autant plus osées que le risque couru par lui ne correspondait nullement à l'apport de ses biens propres et d'autant plus fructueuses qu'il orientait à sa guise les capitaux dans telle ou telle direction dont il connaissait seul les tenants et aboutissants. Contre toute justice, il ramassait ainsi, par millions, le bénéfice d'opérations dont l'actionnaire faisait les frais.

Le Trust monstruosité sociale et politique

Elimination du plus faible par le plus fort, anéantissement du nombre au profit de quelques privilégiés, asservissement de l'ouvrier dont il faut obtenir un maximum de rendement en contre-partie d'un salaire minimum, mépris de l'actionnaire qui, du jour au lendemain, se trouve ruiné par la spéculation, telles sont les bases sur lesquelles les Trusts érigèrent leur puissance.

Comment dès lors éviter que le pays ne se dresse contre un tel danger ?

La parade était simple : les Trusts disposant de richesses incommensurables avaient à leur disposition un pouvoir de corruption dont il leur était facile d'user et d'abuser sous un régime de décomposition. On achetait, on payait. « La tutelle la plus méprisable, celle de l'argent, imposait sa domination. »

On achetait les partis, on payait l'électeur ; on achetait la presse, on payait ses campagnes ; on achetait l'*Humanité* (Louis Dreyfus était à la tête des Banques juives qui avaient financé ce journal) et l'on payait Monsieur de Kérillis pour s'indigner dans les journaux de droite.

En dépit de se efforts pour se débarrasser de cette gangrène, le pays n'arrivait pas à déceler la racine du mal.

Au service de l'étranger

Par suite du continuel développement de leur puissance, c'est sur le plan international que les Trusts jouaient le plus souvent leurs intérêts. Dans ce domaine comme dans les autres, les intérêts français s'opposaient à ceux d'un argent qui n'a pas plus de patrie que d'odeur.

Misant sur tous les tableaux, gagnant partout, les Trusts pénétraient au sein même du Gouvernement pour mieux lui dicter leurs lois et pour mieux vendre la France lorsque leurs intérêts internationaux l'exigaient.

Les Trusts, maîtres du Gouvernement, parce qu'ils ne peuvent pas vivre s'ils n'en sont pas maîtres, sont essentiellement une puissance politique. Ils n'étaient pas même un état dans l'état, mais l'Etat lui-même. Cet Etat trop soucieux des intérêts de ce qui n'était pas vraiment la France, la France l'a rejeté en confiant ses destinées au Maréchal Pétain.

Les Trusts veulent relever la tête

Tel est l'ennemi contre lequel la Légion cherche à défendre les Petites et Moyennes Entreprises, élément indispensable à la vie sociale du pays, car, plus que jamais, les Trusts essaient de profiter d'une période de révolution impliquant de considérables bouleversements économiques et sociaux pour assimiler ceux qu'ils n'ont pas encore pu absorber.

Ce danger, point n'est besoin de prouver qu'il est réel en citant des faits. Si la liste des exactions commises par l'ex-*Comité des Forges* ou les *anciens Trusts charbonniers* ou bien d'autres encore n'apprendrait rien à personne, il n'est pas sans intérêt au contraire de rappeler que ces Trusts font tous leurs efforts pour continuer à gouverner la France.

Le Maréchal a mis fin à cet état de chose en stigmatisant l'action des Trusts notamment dans les Comités de répartition et en ouvrant contre eux, le 12 août 1941, une lutte sans merci.

La Légion contre les Trusts

La Légion, contrairement à ce que non sans perfidie, l'on a voulu lui faire dire, ne s'attache pas à confondre systématiquement le Trust et la Grande Entreprise afin d'attaquer cette dernière. Elle sait que celle-ci peut seule se charger de certaines branches de la production. Elle ne cherche pas davantage à s'opposer à ce que les Petites et Moyennes Entreprises, bien gérées, deviennent des Grandes Entreprises.

Mais la Légion refuse à la Grande Industrie le droit de se muer en Trust pour s'arroger un contrôle de l'économie générale contraire aux intérêts du Pays et dont le but unique serait d'enrichir quelques dangereux personnages qui n'hésiteraient pas après avoir pris la direction politique du pays, à le lancer dans de tragiques aventures.

M. François VALENTIN, Directeur général de la Légion, sortant du Conseil National

POUR VOS PRISONNIERS

La correspondance avec les prisonniers

Dans son communiqué officiel n° 38, du 19 mars 1941, la direction du Service des prisonniers de guerre attirait l'attention des familles sur la nécessité d'apporter un très grand soin à la rédaction des adresses dans la correspondance avec leurs prisonniers. Des négligences ont été à nouveau constatées : les postes françaises signalent qu'un grand nombre de correspondances destinées aux prisonniers ne portaient ni l'adresse du prisonnier, ni l'adresse de l'expéditeur. Il s'ensuit que ces correspondances sont perdues faute de pouvoir être acheminées et sans qu'il soit possible de les retourner à l'expéditeur. Les coupons-réponses sont trop précieux pour qu'avant de déposer leurs correspondances à la poste, les expéditeurs négligent de vérifier scrupuleusement que toutes les indications portées sur les formules sont correctement remplies, y compris celles se rapportant à leur propre adresse.

Taux de la ration de café et de petits déjeuners

Les consommateurs des catégories J3, A, T, C et V pourront percevoir, en échange du coupon n° 3 du mois de novembre de la carte d'alimentation : soit 150 grammes de mélange de café et succédanés, soit 60 grammes de café décaféiné.

Toutefois, les préfets pourront, après accord avec le secrétaire d'Etat au ravitaillement, autoriser également la vente de café pur, à raison de 60 grammes de café pur, aux lieu et place de 150 grammes de mélange.

Les consommateurs de la catégorie J2 pourront percevoir, en échange du même coupon n° 3 250 grammes de farine composée « petits déjeuners », dont la teneur en cacao est supérieure à 10 0/0.

La vente des chaussures de sport

Dorénavant, la vente des chaussures de sport ne sera plus libre et ces dernières seront soumises au régime des bons d'achat.

On entend, par chaussures de sport, les chaussures dites à crampons, nécessaires notamment pour la pratique du football, du hockey, rugby, etc... ainsi que les chaussures à pointes utilisées par les athlètes.

La déclaration des automobiles

La loi du 25 septembre 1941 a prescrit à tout propriétaire, ou à défaut à son représentant, détenteur d'une carte grise relative à un véhicule automobile quel qu'il soit, de souscrire avant le 31 octobre 1941, à la mairie de la commune dont dépend son domicile, une déclaration de propriété.

En vue d'alléger la tâche des municipalités, les déclarations de propriété pourront être faites également dans les gendarmeries ou les commissariats de police.

La date limite de déclaration de propriété est d'ailleurs reportée au 30 novembre 1941.

Ponts et chaussées

Par arrêté, le siège de la 13e circonscription d'inspection générale des Ponts et chaussées (services ordinaires et maritimes et services des voies navigables autres que des voies rattachées à une circonscription spéciale) est fixé à Toulouse.

Dans cette circonscription est compris le département du Lot.

Avez-vous lu ?

LA DÉMOCRATIE contre LA NATION ?

par Émile Laporte

En vente chez tous les libraires

CAHORS

La Toussaint à Cahors

La fête des Morts a été célébrée à Cahors avec le recueillement qui fut toujours remarquable chez nous, mais qui a pris depuis la guerre un accent de gravité plus profond. Jamais on n'avait senti comme en ces tristes années combien par delà les générations qui nous ont précédés il y a d'elles à nous un lien d'union et de continuité, celui qui fait la perennité de la patrie. Ce sentiment, que nous avons à continuer ce qu'ils ont commencé, donne à cette célébration un caractère d'intimité que les autres ne peuvent pas avoir.

Depuis quelques jours et malgré le froid vif et le temps si peu propice, les familles avaient fait ce qu'on n'ose appeler la toilette des morts. Les tombes, même les plus modestes, étaient parées, ornées, fleuries. Déjà si émouvant par lui-même, le cimetière de Cahors était comme un jardin. Le quartier où reposent les morts de l'autre guerre avait été l'objet de soins particuliers et de belles gerbes avaient été déposées sur les tertres funèbres.

Une foule nombreuse et recueillie n'a cessé pendant ces journées d'hommage de visiter la cité où, toutes passions éteintes, reposent ceux qu'ils ont aimés.

Samedi matin le « culte du Souvenir » était dignement célébré au temple protestant par M. le pasteur Evrard et à la cathédrale de Cahors par Mgr Blanc.

Ces cérémonies religieuses, auxquelles assitaient les autorités civiles et militaires, une fois terminées, le cortège traditionnel s'est formé et précédé de l'Avenir Cadurcien jouant des marches funèbres, s'est dirigé vers le Monument aux Morts.

Là, devant une section du 150e R.I. qui rendait les honneurs, les couronnes ont été déposées aux pieds du Monument. Puis, pendant que retentissait la sonnerie aux Morts, la foule immobile et découverte a communié, dans le même souvenir d'hommage à « ceux qui pieusement sont morts pour la patrie ».

L'essence aux gazogènes

Nous recevons du Service des Ponts et Chaussées la communication suivante, avec prière d'insérer :

Une instruction recente du Secrétariat d'Etat à la Production Industrielle vient de prescrire qu'à partir de la fin novembre, les gazogènes ne pourront plus bénéficier d'aucune allocation d'essence pour leur démarrage.

En conséquence, les propriétaires de voitures équipées de gazogènes qui, du fait d'un appareillage rudimentaire, nécessitent pour leur démarrage de l'essence, devront, s'ils désirent continuer à faire circuler leurs voitures, les faire transformer d'urgence par l'adjonction d'un ventilateur électrique et par le renforcement de la batterie du véhicule.

Pour permettre aux intéressés d'obtenir plus facilement les ventilateurs et batteries indispensables, ils doivent faire savoir, d'urgence, et en tout cas pour le 10 novembre, terme de rigueur, à l'Ingénieur en Chef du Département du Lot, 7, rue de la Préfecture à Cahors, leur intention de faire compléter l'équipement de leur gazogène, en annexant pour chaque véhicule les renseignements suivants :

1o Puissance—, No d'immatriculation—, No de la licence—Date de réception par le Service des Mines.

2o Tension d'alimention des ventilateurs (6, 12 ou 24 volts).

3o Le cas échéant, tension des batteries supplémentaires (en volts) et capacité de ces batteries (en ampère heure).

PALAIS DES FETES

Mardi 4, mercredi 5, jeudi 6, samedi 8, dimanche 9 novembre, en soirée, à 21 heures. Dimanche, matinée à 15 heures.

Fernandel dans

UN CHAPEAU DE PAILLE D'ITALIE

d'après Labiche et Marc Michel.

En complément : **Vers l'Abyssinie** (documentaire). — **Un an de révolution nationale. — Actualités françaises.**

ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES DES LYCEES DE CAHORS

Le Trésorier de l'Association informe les parents d'élèves que la circulaire annuelle avec Bulletin d'adhésion vient de leur être adressée par poste.

L'assurance des élèves n'étant effective qu'après réception du Bulletin d'adhésion par le Trésorier il croit inutile d'insister pour que cette pièce lui soit remise sans retard.

Le Trésorier rappelle que pour l'exercice 1941-1942, le taux de l'assurance par élève est porté de 35 à 45 francs et couvre tous les risques (scolaires et extra-scolaires) ; la cotisation statutaire est maintenue à 12 francs par famille quel que soit le nombre d'élèves assurés.

L'ECOLE MENAGERE

La rentrée de l'Ecole ménagère est définitivement fixée au *dimanche 9 novembre* pour les internes et au *lundi 10 novembre* pour les externes (8 h. 30). Les élèves de la section supérieure recevront ultérieurement une convocation individuelle.

Mort du général Dizot de Montagu maire d'Agen

Samedi matin, quelques minutes avant la cérémonie officielle en souvenir des enfants d'Agen morts pour la France, le général Dizot de Montagu, qui conversait derrière le monument érigé place Armand-Fallières, s'est affaissé. Tous soins étaient inutiles ; la mort avait accompli son œuvre.

Le défunt était âgé de 77 ans. Il avait été nommé à la tête de la municipalité agenaise en mai dernier.

Naissance

Nous avons appris avec plaisir l'heureuse naissance de la petite Eliane, fille de Mme et M. Girma, employés à l'Imprimerie du *Journal du Lot*.

Avec tous ses camarades de l'Imprimerie, nous souhaitons nos meilleurs vœux à la maman et au bébé.

Pour quelques centimes

Vous entretiendrez en bon état votre organisme, par un usage quotidien et régulier de Vichyflore, délicieuse tisane agissant directement sur le foie et sur l'intestin.

Vichyflore : 8 fr. 90. Ttes Phies.

Carrossiers et charrons

Il est rappelé aux carrossiers, charrons, tôliers, selliers garnisseurs et peintres en voitures qu'une réunion d'information sur la nouvelle organisation professionnelle, aura lieu le 8 novembre à 14 heures dans une salle de la Chambre de Commerce de Cahors.

M. Canteloup, administrateur régional assistera à cette réunion.

Inspection de police

Notre compatriote M. Chaumeil, étudiant en droit, a été reçu au concours d'inspecteur de police.

Fatale méprise

Ces jours derniers, sur les rives de la Dordogne à Castelnau-Bretenoux, des chasseurs, à l'affût des canards sauvages le long de la rivière, aperçurent quelque chose qui remuait.

Croyant que c'était un gibier, un chasseur tira. Malheureusement, c'était un habitant du village de Thézel, M. Jauzac, qui était en train de pêcher.

M. Jauzac atteint par la charge, cria. Les chasseurs accoururent vers lui. Le malheureux avait été atteint aux jambes et à quelques autres parties du corps.

M. le docteur Ayrolles, de Bretenoux, appelé donna les premiers soins au blessé qui fut transporté à l'hôpital de St-Céré.

Froid humide et rhumatismes

Le froid, l'humidité, la fatigue prédisposent aux rhumatismes. Si vous êtes atteints de douleurs rhumatismales, vous pouvez obtenir un apaisement profond et durable à vos maux en prenant des cachets Gandol : ce puissant calmant dissout l'acide urique et par suite, rendra à vos articulations leur souplesse habituelle.

Gandol la boîte de 20 cachets pour 10 jours, 14 fr. 60. Ttes Phies et Phie Orliac à Cahors.

Jeunes gens incorporés dans les chantiers de jeunesse

L'intendant directeur départemental du ravitaillement général du Lot communique :

Les jeunes gens appelés dans les camps de jeunesse, doivent être porteurs, au moment de leur départ de leur carte d'alimentation qui est à remettre à leur arrivée, entre les mains du chef de camp.

MM. les Maires voudront bien rappeler ces prescriptions à leurs administrés.

Les Sports

STADE CADURCIEN — RUGBY

En déplacement à St-Céré le Stade Cadurcien gagne par 13 points (3 essais, 2 buts), contre 10 points (1 envoi, 1 drop, 1 but, un coup franc). Le Stade, bien enlevé par Puharé, marqua 3 jolis envois et ce n'est que vers la fin, quand Puharé quitta le terrain, que les locaux parvinrent à marquer leurs 10 points. Les juniors qui ne jouèrent que 30 minutes gagnèrent par 3 à 0.

Mercredi 5 novembre, à 20 h. 30, au siège social, café Tivoli, réunion du nouveau Conseil d'administration, issu de la fusion Stade Cadurcien — Jeunes Cadourques. De ce fait, l'entraînement des joueurs de rugby est reporté au jeudi 6 novembre à 20 h. 30.

Chronique des Théatres

THEATRE MUNICIPAL

M. Paston, directeur du Théâtre Antoine de Paris, organise au Théâtre municipal, le 8 novembre, un gala au cours duquel nous pourrons applaudir Gabrielle Robinne, sociétaire de la Comédie Française, et Robert Vidalin, de la Comédie Française, dans « Aimer », de P. Géraldy, et « Un caprice », de Musset

ARRONDISSEMENT DE CAHORS

Montcuq

Foot-ball. — Dimanche, les deux équipes du S.A.M. recevaient les équipes correspondantes de l'excellente société l'U.S. Puy-l'Evêquoise. Malgré un temps froid et pluvieux, un public assez nombreux assistait aux matches.

La première partie, entre les équipes II donna la victoire à l'U.S.P. par 3 buts à 2. Nos jeunes espoirs firent des efforts méritoires : l'équipe est en gros progrès mais manque de confiance en soi.

Après ce lever de rideau, c'est le match des équipes premières, hautemment disputé de bout en bout. Malgré un terrain glissant les deux équipes, très près l'une de l'autre, nous firent assister à de belles phases de jeu. La victoire revint au S.A.M. par 3 buts à 2.

Nuzéjouls

Fête du souvenir. — Le jour de la Toussaint, les fleurs se sont accumulées sur les tombes de nos chers disparus. Ces fleurs ont dit à ceux qui nous furent chers que nous ne les oublions pas, qu'ils ne sont pas tout à fait morts puisqu'ils vivent en notre mémoire.

Notre nécropole a reçu toutes les familles et c'est honorer nos chers défunts que de raviver le souvenir de leurs plus belles pensées.

Légumes verts et intestin

Les légumes verts laissent dans l'intestin des résidus cellulosiques qui, par leur masse, favorisent l'évacuation des matières. C'est pourquoi le manque de légumes verts est une cause fréquente de constipation. Pendant les mois où ces légumes sont rares, on conseille de prendre au repas du soir un comprimé Vichybol, laxatif rééducateur du foie et de l'intestin, agissant doucement, naturellement sur ces deux organes, et qui procure sans coliques, des garde-robes régulières. 7 fr. 15. Ttes Phies.

ARRONDISSEMENT DE FIGEAC

Figeac

Tribunal correctionnel. — Trafic des tickets, achat à l'étable, carnet mal tenu. Le contrôle a constaté plus de tickets que de viande vendue chez un boucher de Souceyrac. C'était alors sous le régime des « bons d'approvisionnement ». Le défenseur Me Faugères s'efforce de faire justice des outrances qu'il relève dans l'accusation et argue de la bonne foi de son client, 100 fr. d'amende, plus les doubles décimes.

Vente clandestine, hausse illicite, stocks non déclarés : chez A.P., confections à Biars, le contrôle a relevé un stock important de pantalons, complets et toiles, et constaté des ventes illicites. Le défenseur Me Faugères, disséqua l'affaire pour la ramener à ses véritables proportions. Trois mois de prison avec sursis, 1.000 fr. d'amende et les décimes doubles, ce qui fait 12.000 fr. et la confiscation du stock séquestré qui appartient à la préfecture.

Coups réciproques : Entre un surveillant et un algérien, aux Tuileries de Pournel. Me Faugères défend le surveillant qui a avoué son premier tort, il fait état du retour agressif de l'Algérien avec un barreau de fer. Il a frappé fort, nécessitant l'intervention du médecin et du chirurgien. 500 francs net au surveillant avec sursis, 200 fr. sans sursis à l'Algérien. Défenseur Me Delmas.

Blessures involontaires : Delaubre Jean, négociant de Souceyrac, rencontre deux cyclistes sur un tournant entre Cajarc et Caillac. Il tient sa droite. L'un des cyclistes oblique à gauche pour croiser la voiture et va heurter l'aile droite. Me Faugères démontre qu'il y a eu aucune faute de la part de son client qui est relaxé.

Circulations abusives : Le permis était à la préfecture en instance de renouvellement. Défenseur Me de Puysegur.

Circulation sans permis par un marchand de grains de Livernon : 200 fr. net. Défenseur Me de Puysegur.

Infraction aux règlements de restaurants. Trois affaires du même acabit, relevées à St-Céré. Les menus doivent être relevés sur un registre, il faut déclarer la catégorie du restaurant. Mis en délibéré à quinzaine.

Vente d'alcool un jour sans : A St-Céré le pauvre vieux débitant dit avoir confondu lundi avec mardi. 200 francs d'amende et la fermeture pour 3 mois.

Abus de circulation : Trois affaires, l'une à Bretenoux, coût 25 fr. par défaut. L'autre à Figeac 16 fr. La troisième à Gramat 25 fr. Doubles décimes en sus.

Défaut de visa de papier : Un étranger de Lamativie qui fait défaut. 25 jours de prison par défaut. Un autre étranger de Lamativie 15 jours de prison par défaut.

Vol d'une montre : Par un jeune homme de 20 ans qui voulait une montre et a pris celle d'un copain. Le corps du délit montre et chaîne a été restitué. Trois mois de prison avec sursis et 400 francs net d'amende à cet aîné de 9 enfants.

Bio

Les belles familles. — Nous apprenons avec plaisir la naissance d'une belle fillette chez les époux Lamothe-Faure, du village d'Audières.

C'est leur 13e enfant, dont 9 sont vivants.

Nos compliments au papa et nos meilleurs vœux de bonne santé à la maman et au bébé.

Thémines

Pour nos prisonniers. — La journée de chasse organisée le 26 octobre pour nos prisonniers, fut très fructueuse : 5 lapins, 3 lièvres au tableau. Ce gibier a été préparé, mis en boîte : chacun de nos captifs en recevra une qui lui montrera qu'il n'est pas oublié de ses compatriotes.

En un geste généreux, les démobilisés non chasseurs ont pris à leur charge tous les frais, voulant, eux aussi, faire quelque chose pour leurs anciens frères d'armes en exil.

Félicitations et remerciements aux nemrods et aux personnes qui ont confectionné les colis.

Un foie, des reins, un intestin actifs - c'est toute la santé !

A quoi tient la santé ? Essentiellement au bon fonctionnement des organes internes: foie, reins, intestin. Si ces organes sont paresseux, on voit apparaître nombre de malaises et de maux : constipation, migraines, fatigue générale, mauvaises digestions, maux de reins, rhumatismes même, etc... Rappelez-vous qu'une pincée de Sels Kruschen chaque matin fait fonctionner le foie, les reins, l'intestin. Kruschen, c'est le "réveil-matin" des organes paresseux. Si vous voulez savoir ce qu'est la pleine santé, essayez Kruschen pendant 3 semaines. Toutes Pharmacies : 12 fr. 50 et 20 fr. 40. K-49 2

ARRONDISSEMENT DE GOURDON

Labastide-Murat

Perception. — On nous communique :

« M. le percepteur se rendra aux communes du canton pour le recouvrement des contributions aux dates suivantes : 8 novembre, Ginouillac ; 11 novembre, Beaumat, 13 novembre ; Lunegarde ; 18 novembre, Séniergues ; 19 novembre, Caniac ; 20 novembre, Montfaucon ; 25 novembre, Vaillac ; 29 novembre, Fontanes ; 30 novembre, St-Sauveur.

« En outre, il fait connaître que son bureau à Labastide-Murat sera fermé du 3 au 6 novembre inclus et les jours de tournées précitées. »

Salviac

Nos compatriotes. — Nous apprenons avec plaisir que notre distingué compatriote M. Loucheur, grand prix de Rome de musique 1929, gendre de M. Boyer d'Agen, bien connu en notre ville, vient d'être nommé inspecteur général de musique des écoles du département de la Seine.

Cette nomination honore notre Quercy qui a été douloureusement éprouvé ces temps derniers par la mort de M. Philippe Gaubert.

Nous adressons à M. Loucheur, en raison de la distinction dont il vient d'être l'objet nos bien cordiales félicitations.

Mort de M. le chanoine Delsuc. — Vendredi 31 octobre, eurent lieu à Salviac les obsèques de M. le chanoine Emile Delsuc, décédé à Cahors dans sa 85e année.

Notre estimé compatriote était justement apprécié et estimé à Salviac ; son érudition était bien connue. Jusqu'à ces derniers temps il exerca les fonctions de professeur de sciences au Grand Séminaire.

C'est une belle figure de prêtre qui disparaît.

Nous adressons aux familles que cette mort met en deuil nos bien sincères condoléances.

Souillac

Un employé auxiliaire au P.O. est arrêté pour vol de colis. — Jeudi matin les gendarmes de notre localité ont interpellé un jeune homme M. X. travaillant au P.O. portant un colis sur sa bicyclette qu'ils ont eu la bonne idée de vérifier. C'était un colis envoyé par un industriel de Souillac, le jeune homme pressé de questions finit par avouer. Conduit à la gendarmerie il a été mené à Cahors devant le procureur d'Etat.

La chasse pour nos prisonniers. — Si les chasseurs de la commune de Souillac voulaient bien remettre, une fois de plus à la Mairie, le produit de leur chasse au cours des journées des 9 et 10 novembre cela permettrait d'envoyer à tous nos compatriotes prisonniers une boîte de civet. Le résultat de la permière journée a été insuffisant pour assurer l'envoi d'un colis à chacun d'eux.

Les chasseurs qui ont versé pour l'assurance. — Chasse en 1939 voudront bien se rendre chez M. Murat président de la Société le 6 novembre à partir de 18 heures pour en obtenir le remboursement ; ils seront porteurs de la quittance de la compagnie « la Providence ».

AVIS DE DECES

Madame Veuve COURCIÈRES ; Madame COURCIÈRES, mère ; Monsieur et Madame DODEMAN et leurs enfants ; la famille URBAN et leurs enfants vous font part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur COURCIÈRES

décédé à Cahors muni des sacrements de l'Eglise et vous prient d'assister à ses obsèques qui auront lieu le mercredi 5 novembre, à 10 h. 1/4, en l'Eglise St-Barthélémy.

Réunion maison mortuaire, 9, rue Feydel.

PETITES ANNONCES

ACHATS de BOUTEILLES
Eaux Minérales, Bordelaises
Litres non gravés
Bourgogne et Champagne
1 fr. 50 pièce
4, *FARGE*, 6, *avenue de la Gare*
CAHORS. — Téléphone 43
Enlèvement à domicile suivant quantité

CHERCHE à acheter **potager** à trois feux, neuf ou occasion. Donner adresse au Journal.

ON DEMANDE une **bonne à tout faire,** avec références pour ménage 3 personnes, ainsi qu'une *femme de ménage.* S'adresser Bureau du Journal.

ON DEMANDE **femme de ménage,** 4 heures le matin. Se présenter avec références chez Mme Maturie, 16, rue Fondue-Haute.

ACHETERAIS **pieds** ou **banc** 4-6 places, pour machines à coudre, sans tête. Faire offres sous ANDRÉ, au Bureau du Journal.

PROFESSEUR Lycée cherche **chambre meublée indépendante,** confortable, bien exposée, eau courante, facilités chauffage. Ecrire concierge Lycée filles.

ON DEMANDE **Secrétaire-comptable,** légionnaire. Bons appointements. Références exigées. S'adresser : Bureau du Journal.

ETUDES CHEZ SOI : Situations pour jeunes gens et jeunes filles sans diplômes ; infirmières, assistantes sociales, secrétaires, gardiens de la paix. Préparation au brevet élémentaire, et au B.E.P.S. Etudes secondaires, baccalauréats, préparation L par correspondance, 22, Bd des Pyrénées, Pau (B.-P.).

ON DEMANDE **personne** d'un certain âge pour tenir ménage personne seule et s'occuper de petits travaux de ferme. S'adresser au Bureau du Journal.

Cherche à louer appartement 2 pièces meublées. S'adresser Bureau du Journal.

Imp. COUESLANT (personnel intéressé)
Le co-gérant : L. PARAZINES.

Avantages des BONS DU TRÉSOR

★ **INTERET PAYE D'AVANCE**

Lorsque le souscripteur achète son Bon, l'intérêt lui en est payé sur-le-champ. Exemple : s'il s'agit de Bon de 1.000 Francs à 2 ans, l'acquéreur ne doit verser que 945 Francs. La différence de 55 Francs représente l'intérêt de 2,75 0/0 qu'il encaisse, de la sorte, à l'instant même où il prend son Bon.

★ **EXEMPTION DE TOUS IMPOTS**

Les revenus des Bons du Trésor sont affranchis de tout impôt. Leurs bénéficiaires ne subissent donc :
— Ni impôt cédulaire sur les valeurs mobilières (25 0/0 à partir du 1er juillet 1941) ;
— Ni surtaxe exceptionnelle (5 0/0) ;
— Ni impôt général sur le revenu ;
— Ni droit de transmission ;
— Ni frais d'aucune sorte.
Ils n'ont pas à faire mention de ces revenus dans la déclaration annuellement adressée au contrôleur des contributions directes.

★ **FACILITES DE REMBOURSEMENT**

L'argent placé en Bons du Trésor n'est pas immobilisé. D'abord parce qu'il porte intérêt. Ensuite parce qu'il peut être transformé en billets de banque dès que l'on en a besoin (escompte ou avances par la Banque de France).

★ **AUCUNE FORMALITE**

Pour souscrire, vous n'avez à remplir aucune formalité ; pas même à donner votre nom. Aucune formalité non plus, à l'échéance, pour obtenir le remboursement : il suffit de présenter le Bon.

★ **OU TROUVER LES BONS ?**

Dans les Caisses publiques, les Bureaux de poste et les Banques, chez les Agents de change et les notaires ; auprès des Caisses d'Epargne.

Par l'intérêt qu'ils rapportent, par les garanties qu'ils procurent, par les facilités qui y sont attachées, les Bons du Trésor constituent un placement extrêmement avantageux.

Souscrire, c'est donc faire de son argent l'emploi le plus profitable, en même temps que travailler au relèvement du pays.

SOUSCRIVEZ !

DANS L'OMBRE DU SOUPÇON

d'après l'anglais

par LOUIS D'ARVERS

No 21

Elle suivait, en pensant ainsi au mystérieux ménage des châtelains de Delverton, la grande allée d'honneur conduisant à la Faisanderie. Ce somptueux palais italien transporté dans le Nord, brillait à cette heure, lumineusement blanc, à travers les arbres du parc, et sa coupole dorée flambait dans le soleil.

La Faisanderie était citée comme l'un des derniers spécimens de ce qui avait été la mode d'une époque en Angleterre.

Mais Mona ne pensait ni au style du château transplanté là comme une fleur des tropiques, ni à la beauté des arbres du parc qui faisait sa route agréable et ombreuse.

Elle monta aussi dignement qu'elle put le perron à double évolution et suivit un majestueux majordome dans un salon où brillait un feu de bois, car l'été allait déjà vers sa fin.

Elle s'installa dans une bergère qui lui parut accueillante et attendit. Elle se demandait ce qu'elle allait dire et comment elle pourrait aiguiller une conversation, sans risques, quand une élégante silhouette, surmontée d'un grand chapeau, s'encadra dans une porte en face d'elle.

Sous le grand chapeau, Mona aperçut un visage d'une beauté à tenter peintres et sculpteurs.

Elle resta une minute saisie d'admiration. Cette impression ne devait jamais s'effacer de son souvenir car le beau visage marquait une sorte d'hésitation, presque de crainte, qui éveilla aussitôt une sympathie en elle.

Chose curieuse la maîtresse de maison semblait au moins aussi intimidée que sa visiteuse.

Les mains des deux jeunes femmes se tendirent silencieusement et Mona commença, pour rompre la glace, à s'excuser d'être venue si vite apporter l'hommage du pasteur et ses propres sympathies à la nouvelle châtelaine.

Kate coupa court très gentiment :

— C'est si gentil à vous, au contraire, chère madame, de n'avoir pas attendu ma visite pour venir à moi...

Mona fut émue de la franche cordialité qui vibrait dans la voie chantante et si joliment timbrée.

Visiblement l'opulente châtelaine entendait traiter en amie la femme du modeste pasteur de Delverton.

Après quelques minutes d'une conversation forcément banale, Kate Buchanan Steel se leva :

— Venez dans les jardins, dit-elle vivement, ils sont merveilleux. Ils me plaisent beaucoup plus que la maison.

Mona se laissa guider à travers les splendeurs des serres et des pelouses, croyant vraiment vivre un conte de fées.

Evidemment, beaucoup d'améliorations avaient été apportées durant les six mois qu'avait duré l'absence de M. Steel et elles avaient eu évidemment pour but d'honorer la nouvelle épousée.

— Je suppose que vous connaissez le chemin déjà ? demanda Kate en riant, puisque vous êtes du pays; moi je m'y perds encore à tout instant !

Elles contournaient un massif qui était une splendeur de couleurs et de parfums, après avoir laissé derrière elles toutes les variétés de la flore des pays chauds.

Mona pointa sa main fine vers un arbre :

— C'est curieux, n'est-ce pas, ces gommiers bleus d'Australie ? dit-elle.

Kate ne répondit pas. Une émotion s'était emparée d'elle qu'elle avait peur de trahir. Cet arbre d'Australie lui rappelait son heureuse enfance. Mais personne ne devait rien savoir de son passé, et elle ne devait même pas dire qu'elle connaissait une plante croissant en Australie.

— Vous êtes botaniste, madame ? se borna-t-elle à dire gentiment.

— Moi, dit Mona en riant, je le voudrais, mais je n'entends vraiment rien au sujet. Ce que je viens de vous dire m'a été appris l'an dernier par M. Steel. Je m'en suis souvenue, voilà tout !

Kate n'insista pas, mais elle se pencha vers le précieux arbuste et en détacha une branche.

— J'aime ce parfum, dit-elle simplement.

Et Mona constata que son hôtesse était moins pâle qu'elle ne l'avait cru tout d'abord.

Le souvenir du pays avait mis une flamme sur les joues de Kate, mais sa visiteuse ne pouvait prévoir que cette flamme avait une cause secrète.

Déjà Mona s'intéressait à Kate, non seulement comme à la femme du majestueux M. Steel mais comme à une jeune femme charmante et qu'elle était près d'aimer de tout son cœur.

— Puis-je vous poser une question ? lui demanda soudain Kate.

— Vous m'effrayez, fit Mona en riant, mais posez tout de même.

— Mon mari m'a dit que vous étiez une petite savante, tout à fait digne de votre mari. Avez-vous passé des examens ?

— Quelques-uns... avoua modestement Mona.

— Et vous ne vous en êtes jamais servi ? ne put se tenir de demander Kate.

— Non, puisque j'ai été fiancée aussitôt après les avoir obtenus.

— Ainsi vous avez abandonné une carrière intéressante, pour vous marier ?

— Et je ne le regrette pas ! avoua Mona avec une rougeur juvénile. Je recommencerais si c'était à refaire !

— Je me sens très humiliée, dit Kate, affectant une gaîté qui était loin d'être réelle, je n'ai aucun grade ; je serais incapable de gagner ma vie décemment si j'y étais contrainte.

Mona protesta. Elle détestait être considérée comme « bas bleu » et elle le dit avec un naïf enfantillage, se flattant presque d'avoir oublié tout ce qu'elle avait appris. En revanche elle aimait faire du sport.

— Aimez-vous la bicyclette ?

— Je n'ai jamais essayé dit Kate tristement.

— C'est vrai ! s'excusa Mona, les gens qui ont des chevaux ne font jamais de bicyclette.

Et ce fut au tour de Mona de soupirer.

— J'adore la bicyclette tout modestement, avoua-t-elle, mais mon mari ne veut pas que je circule seule dans le pays.

— J'aimerais, je crois, en faire...

— Je vous apprendrai ! s'écria triomphalement Mona. Ce sera si amusant !

— Cela me fera sûrement grand plaisir, mais...

La phrase fut coupée net comme cela avait été souvent le cas au cours de la conversation à bâtons rompus des deux jeunes femmes. Sans trop savoir pourquoi, Kate était portée à se tenir sur ses gardes, baucoup plus attentivement avec cette charmante habitante de Delverton, qu'elle ne l'avait jamais été au cours de son long voyage de six mois.

Et pourtant elles éprouvaient l'une pour l'autre une réelle sympathie.

— Oh ! ne cherchez pas de « mais » insista Mona, vous « devez apprendre ». Pensez à la joie de n'avoir à dépendre ni d'un domestique pour préparer le cheval, ni d'un groom pour vous accompagner, mais seulement de votre volonté, à l'indépendance...

— Peut-être pour vous, ma chère Madame Delsomes, mais pas pour ma femme...

Steel les avait rejointes sans qu'elles s'en aperçussent, et entrait ainsi sans façon dans leur conversation.

Mona avait vu Kate tressaillir au son de sa voix et, instinctivement elle l'accueillit froidement.

Steel s'en aperçut et corrigea un peu son intervention.

— En disant « pas pour ma femme » ma chère Madame Desolmes, je parlais seulement de la bicyclette, pas de l'indépendance naturellement !

Mais il y avait dans son sourire une réticence qui frappa Mona et l'inquiéta pour sa nouvelle amie.

Et voyant que Steel n'avait pas l'intention de les quitter, elle abrégea sa visite. Elle eût été plus fâchée encore si elle avait entendu les premiers mots échangés entre les deux époux !

— Qu'est-ce que vous avez cueilli là, demandait Steel dès qu'il pensa que Mona ne pouvait plus entendre.

Kate tenait encore à la main la branche du gommier d'Australie qu'elle avait cueillie avec Mona, son mari devait l'avoir remarqué tout de suite, mais il en faisait seulement la remarque après le départ de leur visiteuse.

Elle répondit simplement la vérité, le rappel de son pays l'avait émue, pourquoi s'en cacherait-elle.

— Cet arbre m'a rappelé Victoria... et vous le savez, j'y suis née et j'y ai passé les seules années heureuses de ma vie !

Steel scruta son visage, fixant sur elle le regard profond de ses yeux impénétrables, un regard dur eut pensé Mona, mais cependant un observateur y eût découvert une expression de tendresse secrète.

— Je ne l'oublie pas, dit-il, et je vous comprends. Et, vous dites que c'est là un gommier d'Australie ? demanda-t-il.

C'est lui qui a dit à la femme du pasteur, l'an passé, le nom de cet arbre et sa provenance, pensa Kate et maintenant il feint d'ignorer tout des gommiers d'Australie !

(à suivre).